



Alerte Randonnée Pédestre

Ahuillé

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALERTE
RANDONNEE PEDESTRE AHUILLE

DU 10 Novembre 2024

**Le procès-verbal est rédigé par le
président de l'ARP**

A l'issue d'une randonnée de 8 kilomètres sur la commune, les membres du conseil d'administration et une vingtaine de licenciés de l'Alerte Randonnée Pédestre Ahuillé se sont réunis salle Lemonnier Dubourg le dimanche 10 novembre 2024 afin d'organiser leur assemblée générale. En présence de monsieur le maire d'Ahuillé, Sébastien DESTAIS le président a ouvert la séance à 16h30.

Les points suivants sont décrits dans ce procès-verbal :

I - Bilan moral

II - Activités réalisées en 2024 en demi-journée le dimanche après-midi

III - Activités réalisées en 2024 sur la journée

IV - Activités programmées en 2025 en demi-journée le dimanche après-midi

V - Activités programmées en 2025 sur la journée

VI - Activités autres

VII - Activité marche nordique

VIII - Bilan financier -Activités du 1^{er} NOVEMBRE 2023 au 31 OCTOBRE 2024

IX - Tarif des licences 2025

X - L'agenda 2025

XI - Le conseil d'administration

I - Bilan moral

Le bureau et les licenciés de l'ARP remercient la municipalité pour sa subvention annuelle et l'aide apportée à l'entretien des chemins pédestres. Le projet d'ouverture d'un sentier à l'étude en 2022 s'est concrétisé en janvier 2024 grâce au travail de la mairie et à plusieurs bénévoles.

La saison 2024 s'est déroulée avec ses sorties du dimanche et l'activité marche nordique. La sortie sur la journée en septembre et la proposition de la rando nocturne en juin n'ont pas attiré beaucoup de randonneurs. Ces activités ne seront pas reconduites en 2025.

37 personnes ont cotisé en 2024 dont 19 habitent à Ahuillé et parmi les 37, 23 font de la marche nordique.

La participation de l'équipe des randonneurs, en liaison avec le comité d'animation, à la marche dans le cadre d'octobre rose a été un franc succès.

Le bilan financier montre des dépenses qui fragilisent l'association et la licence 2025 subit une augmentation par rapport à 2024, qui suscite des interrogations des licenciés sur le renouvellement de leur adhésion. Pour donner suite à cet état de fait, le bureau propose aux adhérents une offre différente pour 2025 permettant d'adhérer avec ou sans licence. D'autre part, le bureau a décidé de mettre en place une participation au co-voiturage. Cette participation est indiquée dans le calendrier et dépend du lieu de la randonnée par rapport à Ahuillé. De même la participation aux randonnées pour les non licenciés ou adhérents à l'association sera payante avec un montant de 2€.

Toujours la même satisfaction qui vient de la marche nordique ou l'activité du jeudi après-midi suscite un véritable engouement en parti dû à l'investissement de Gérard LESAGE.

En espérant que l'année 2025 avec les mesures prises, citées ci-dessus, voit les finances remonter et que le nombre d'adhérents et la participation à nos sorties progressent.

II - Activités réalisées en 2024 en demi-journée le dimanche après-midi

L'Alerte randonnée pédestre a programmé les sorties du dimanche après-midi pour 2024.

- Laval en janvier
- Changé en février
- Ernée en mars
- Saint Germain le Fouilloux en avril
- Queslaine Saint Gault en octobre
- Ahuillé suivie de l'AG en novembre

III - Activités réalisées en 2024 sur la journée

L'Alerte randonnée pédestre a organisé 1 sortie du dimanche sur la journée

La fosse Arthour et environ de Donfront en septembre.

IV - Activités programmées en 2025 en demi-journée le dimanche après-midi

L'Alerte randonnée pédestre a programmé les sorties du dimanche après-midi pour 2024.

- Le bois de l'Huisserie en janvier
- Monteany en février
- Azé en mars
- Saint Gemmes le Robert en avril
- Lévaré St berthevin la Tannière en septembre
- Cuillé en octobre
- Ahuillé suivie de l'AG en novembre

V - Activités programmées en 2025 sur la journée

Seules 5 personnes ont participé à la sortie sur la journée en 2024. Compte tenu de cela et de l'organisation que succite une telle journée, la proposition d'une sortie sur la journée ne sera pas renouvelée en 2025.

VI – Activités autres

Une randonnée en soirée a été programmée en juin 2024. Compte tenu de la faible participation cette proposition ne sera pas renouvelée.

VII - Activité marche nordique

L'activité marche nordique s'est exercée toute l'année.

Gérard, formateur marche nordique, continue à prévenir les licenciés pour l'organisation des sorties. Les sorties du jeudi après-midi sont la satisfaction de ces dernières années avec une bonne participation.

VIII - Bilan financier -Activités du 1^{er} NOVEMBRE 2023 au 31 OCTOBRE 2024

Après avoir rappelé le bilan précédent et ce dernier n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le président présente le bilan de l'année écoulée.

Le bilan financier montre des dépenses dues aux assurances, à la cotisation à la fédération, au café offert à chaque sortie, etc... qui fragilisent l'association et la licence 2025 subit une augmentation par rapport à 2024, qui suscite des interrogations des licenciés sur le renouvellement de leur adhésion. Pour donner suite à cet état de fait, le bureau propose aux adhérents une offre différente pour 2025 permettant d'adhérer avec ou sans licence. D'autre part, le bureau à décider de mettre en place une participation au co-voiturage. Cette participation est indiquée dans le calendrier et dépend du lieu de la randonnée par rapport à Ahuillé. De même la participation aux randonnées pour les non licenciés ou adhérents à l'association sera payante avec un montant de 2€.

BILAN FINANCIER -ACTIVITES DU 1 NOVEMBRE 2023 AU 31 OCTOBRE 2024

LICENCES	1143,85	1150
DIVERS	286,52	140
SORTIE SEPTEMBRE	92,13	50
	1522,50	1340
		- 182,50
Sur compte CREDIT MUTUEL au 31/10/2024		532,06

Au 31 octobre 2024 37 licenciés
Ahuillé : 19 licenciés
Dont marche nordique : 23 licenciés

Au 31 octobre 2023 : 34 licenciés
Ahuillé : 19 licenciés

IX - Tarif des licences 2025

Cette année, le bureau a décidé de permettre aux randonneurs d'adhérer en prenant une licence proposée par la FFRP ou simplement d'adhérer à l'association sans licence

- Licence Individuelle sans responsabilité civile et assurance corporelle : **38€**
- Adhésion simple individuelle sans licence : **12€**

X - L'agenda 2025

Pour le moment l'agenda connu est le suivant :

- L'assemblée générale du comité départemental se déroulera le samedi 1^{er} mars à Changé
- Le brevet du randonneurs organisé par le comité départemental se déroulera dans les Coevrons le jeudi 1^{er} mai. Départs et arrivées à Saint Martin de Connée.

Le dimanche 09 novembre 2025 : Assemblée générale de l'Alerte randonnée pédestre à Ahuillé

XI - Le conseil d'administration

Après appel à candidature, personne ne souhaite intégrer le bureau. Aucune démission n'étant prévue, le conseil d'administration pour 2025 reste inchangé par rapport à 2024

Président : Patrice Barbeau

Vice-président : Pierre Aubert

Secrétaire : Fonction reprise par le président

Trésorier : Daniel Barbot

Membres :

- Marinette LESAGE
- Marie-Claire Landelle
- François Morage
- Dominique Garnier

Association : Alerte Randonnée Pédestre Ahuillé – mail : randonneursahuille@gmail.com

Site internet : <http://randoahuille53.e-monsite.com/>

Lors de l'assemblée générale, le président a fait part de son souhait de quitter la présidence lors de la prochaine AG.

Chacun est invité soit à se présenter pour prendre la présidence ou à faire part d'idée pour permettre à l'association de perdurer.

Après une projection de photos retraçant les sorties de l'année 2024, les participants ont partagé le verre de l'amitié.

Clôture de l'assemblée générale à 17h30